

3.1

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20231009-319918-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 23 octobre 2023

Publié le 26 octobre 2023

**REUNION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 09 OCTOBRE 2023
SEANCE DU 9 OCTOBRE 2023**

Suite à la convocation en date du 27 septembre 2023

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réuni à Lille, sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Barbara BAILLEUL, Grégory BARTHOLOMEUS, Valentin BELLEVAL, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Josyane BRIDOUX, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIERET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Stéphane DIEUSAERT, Monique EVRARD, Marie-Laurence FAUCHILLE, Isabelle FERNANDEZ, Julien GOKEL, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Vincent LEDOUX, Sébastien LEPRETRE, Valérie LETARD, Françoise MARTIN, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Marie SANDRA, Céline SCAVENNEC, Sébastien SEGUIN, Marie TONNERRE-DESMET, Anne VANPEENE, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Salim ACHIBA donne pouvoir à Monique EVRARD, Martine ARLABOSSE donne pouvoir à Paul CHRISTOPHE, Doriane BECUE donne pouvoir à Marie TONNERRE-DESMET, Pierre-Michel BERNARD donne pouvoir à Grégory BARTHOLOMEUS, Frédéric BRICOUT donne pouvoir à Yannick CAREMELLE, Isabelle CHOAIN donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Christine DECODTS donne pouvoir à Barbara BAILLEUL, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Sylvie CLERC, Frédéric DELANNOY donne pouvoir à Josyane BRIDOUX, Elisabeth MASSE donne pouvoir à Marie-Laurence FAUCHILLE, Nicolas SIEGLER donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Patrick VALOIS donne pouvoir à Anne VANPEENE, Aude VAN CAUWENBERGE donne pouvoir à Sébastien SEGUIN, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Marie CIETERS.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Valérie CONSEIL, Jean-Claude DULIEU, Maryline LUCAS, Bertrand RINGOT.

Absent(e)(s) : Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Olivier CAREMELLE, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Barbara COEVOET, Claudine DEROEUX, Soraya FAHEM, Mickaël HIRAUX, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Didier MANIER, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Frédérique SEELS, Jean-Noël VERFAILLIE.

OBJET : Hazebrouck - projet de reconstruction du collège Fernande Benoist

Vu le rapport DB/2023/377

DECIDE à l'unanimité:

- de fixer le coût de l'opération de reconstruction du collège Fernande Benoist à Hazebrouck à 26 000 000 € TTC (valeur mars 2023) ;
 - de prendre en charge les aménagements urbains nécessaires à la création et au fonctionnement du collège, estimés à 600 000 € TTC (valeur mars 2023) compris dans le coût d'opération ;
 - d'autoriser l'acquisition partielle selon la configuration du projet des parcelles (000 DP 66, 000 DP 67, 000 DP 32, 000 DP 10, 000 DP 60, 000 DP 63, 000 DP 69, 000 DP 64), propriétés de la ville d'Hazebrouck, nécessaire à la reconstruction du collège Fernande Benoist, pour une superficie totale estimée à 13 700 m² (hors aménagements urbains) pour un montant de 0 € ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à solliciter toute subvention dans le cadre du projet de reconstruction du collège Fernande Benoist à Hazebrouck.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 17 h 47.

47 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 14 pouvoirs.

Monsieur LEDOUX, présent à l'appel de l'affaire, avait quitté définitivement la séance préalablement au vote sans donner de procuration. Il est donc compté absent sans procuration pour ce vote.

Madame TONNERRE-DESMET (porteuse du pouvoir de Madame BECUE), présente à l'appel de l'affaire, avait quitté momentanément la salle préalablement au vote. Il n'est donc pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

Vote intervenu à 17 h 49.

Au moment du vote, 45 Conseillers départementaux étaient présents.

Nombre de procurations : 13

Absents sans procuration : 24

N'a pas pris part au vote : 1 (Monsieur BELLEVAL)

Ont pris part au vote : 57 (y compris les votants par procuration)

Résultat du vote :

Abstention :	0
Total des suffrages exprimés :	57
Majorité des suffrages exprimés :	29
Pour :	57 (Groupe Union Pour le Nord - Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen - Groupe Communiste et Républicain : Pour l'Humain d'Abord ! - Groupe Ecologiste Europe Ecologie Les Verts Génération.s - Mesdames BAILLEUL et DECODTS, non inscrites)
Contre :	0

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
La Directrice des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public

Claude LEMOINE

CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunion du 09 octobre 2023

OBJET : Hazebrouck - projet de reconstruction du collège Fernande Benoist

Le collège Fernande Benoist à Hazebrouck, situé rue de Théroouanne, est un collège de type béton construit en 1974. Le collège actuel est bien entretenu mais il nécessite, à ce jour, une mise à niveau technique et fonctionnelle importante afin de répondre aux besoins ; une mise aux normes (PMR, thermique, sécurité, etc.) et des travaux dus à la présence très importante d'amiante dans l'ensemble des locaux du collège.

Aussi, en janvier 2022, le Président du Département du Nord, a annoncé la reconstruction du collège sur un autre site.

L'objectif de l'opération est la reconstruction du collège Fernande Benoist sur un nouveau site. Le nouveau collège s'implantera rue de Calais, sur un terrain de 6 hectares appartenant à la ville et proposé par celle-ci à environ 500 mètres du collège actuel, à l'arrière de la parcelle accueillant l'école Jules Ferry.

La capacité projetée du collège est de 650 élèves + 80 SEGPA (Champ Habitat et Hygiène-Alimentation-Service) et d'une demi-pension pouvant accueillir 450 élèves + 50 commensaux.
La surface utile totale programmée du collège reconstruit est de 5 506 m².

La surface du terrain nécessaire à la reconstruction du terrain est estimée à 13 700 m² (hors travaux d'aménagements urbains).

Le Département prendra en charge les aménagements urbains nécessaires à la création et au fonctionnement du collège, pour un montant estimé à 600 000 euros.

Le collège reconstruit sera certifié « Haute Qualité Environnementale Bâtiments Durables ».

L'objectif prévisionnel de démarrage des travaux est fixé en mai 2025 avec un objectif de livraison à la rentrée 2027.

Compte tenu de ces éléments, je propose au Conseil Départemental de :

- fixer le coût de l'opération de reconstruction du collège Fernande Benoist à Hazebrouck à 26 000 000 € TTC (valeur mars 2023) ;
- prendre en charge les aménagements urbains nécessaires à la création et au fonctionnement du collège, estimés à 600 000 € TTC (valeur mars 2023) compris dans le coût d'opération ;
- autoriser l'acquisition partielle selon la configuration du projet des parcelles (000 DP 66, 000 DP 67, 000 DP 32, 000 DP 10, 000 DP 60, 000 DP 63, 000 DP 69, 000 DP 64), propriétés de la ville d'Hazebrouck, nécessaire à la reconstruction du collège Fernande Benoist, pour une superficie totale estimée à 13 700 m² (hors aménagements urbains) pour un montant de 0 € ;

- de m'autoriser à solliciter toute subvention dans le cadre du projet de reconstruction du collège Fernande Benoist à Hazebrouck.

CODE GRAND ANGLE		ENGAGEMENTS		
OPERATION	ENVELOPPE	AUTORISES	DEJA CONTRACTES	PROPOSES DANS LE RAPPORT
16007OP014	16007E19	34 000 000	41 418,53	26 000 000

Christian POIRET
Président du Département du Nord